

DOSSIER DE PRESSE

Août 2021

**Classement des villes
selon le coût de la
vie étudiante
2021**

SOMMAIRE

EDITO	3
I. Les principaux chiffres	6
- Coût de la vie mensuel	6
- Coût des logements	6
- Coût des transports	7
II. Classement du coût de la vie par ville universitaire	8
III. Le logement, premier facteur discriminatoire dans l'accès aux études	10
- Les plus fortes évolutions	10
- ZOOM Encadrement des loyers	12
- Classement logements	13
IV. Les transports en commun : des inégalités territoriales importantes	15
- Classement transports	16
V. Les étudiant·e·s d'Outre-Mer : une précarité territoriale criante qui appelle des mesures spécifiques	18
VI. Classement détaillé des villes universitaires	21
QU'EST CE QUE L'UNEF ?	42
NOTRE PARTENAIRE	43
ANNEXE : évolution des villes dans le classement entre 2020 et 2021	44

Un coût de la étudiante qui augmente de 2,5% mais est limité grâce au volontarismes de certaines politiques locales

Si l'évolution du coût de la vie au niveau national se chiffre à 2,50%, cette augmentation est limitée par l'action des collectivités locales qui ont pour un certain nombre fait le choix de diminuer le tarif de leurs transports en commun pour les étudiant·e·s et mis en place un encadrement des loyers. Tandis que la précarité étudiante a explosé avec la crise sanitaire, en raison des pertes de revenus liées au salariat et à l'aide familiale qui constituent les deux béquilles des étudiant·e·s face à un système d'aides sociales insuffisant, le gouvernement d'Emmanuel Macron a diminué les aides directes de 39,26€ par an et par étudiant·e par rapport à la situation dans laquelle il est arrivé au pouvoir. Le gouvernement a investi dans les aides directes 226,7 millions d'euros de moins que sous le mandat de N.Sarkozy et 467,4 millions d'euros de moins que sous le quinquennat de F.Hollande¹. Le gouvernement fait également le choix de retirer le restaurant universitaire à 1€ pour tou·te·s alors qu'il s'agissait de la seule mesure accessible à l'ensemble des étudiant·e·s. Face à l'inertie du gouvernement, un certain nombre de collectivités locales ont mis en place des mesures pour lutter contre la précarité étudiante, notamment au regard des coûts des transports et des loyers, et c'est ce que cette enquête met en avant.

Le coût du logement : premier facteur discriminant dans l'accès aux études

Le logement constitue le premier facteur discriminant dans l'accès aux études : pour un grand nombre d'étudiant·e·s, l'absence de logement signifie l'absence d'accès aux études ; cette année, la part du budget consacré par les étudiant·e·s au logement est de 60,58%. Même si l'évolution globale du coût des logements est de 0,03%, les loyers demeurent trop élevés dans de nombreuses villes. La mise en place de l'encadrement des loyers est une bonne mesure, comme l'illustre la diminution du loyer moyen à

Paris de 3,95% cette année en raison de la mise en application en juillet 2019 et dont les effets se diffusent progressivement. Pour cette raison, le choix de plusieurs villes comme Lille, Bordeaux ou Lyon d'entrer dans le dispositif permettra de lutter contre les abus de certain·e·s propriétaires, notamment dans les villes à forte population étudiante où le prix des petites surfaces explose rapidement. Toutes les collectivités ne sont cependant pas de bonnes élèves, à l'image de la ville de Toulouse qui a fait le choix de ne pas mettre en place l'encadrement des loyers malgré une évolution constante depuis des années du prix des logements.

Cette année, si Paris est la ville où le loyer moyen diminue le plus, elle demeure la ville la plus chère avec 850€ par mois, soit 498€ par mois d'écart avec la ville aux loyers les moins chers (Le Mans avec 352€/mois). La ville où les loyers augmentent le plus cette année est Toulon avec une hausse de 6,15%.

Un coût des transports globalement en baisse mais avec de fortes disparités locales

Cette année, le coût moyen des transports au niveau national diminue tant pour les étudiant·e·s boursier·ère·s (-6,3%) que pour les étudiant·e·s non-boursier·ère·s (-0,4%). Le montant moyen de l'abonnement étudiant augmente cependant dans les grandes villes de 0,97%. Ces baisses sont notamment dues à la mise en place de nouvelles grilles tarifaires dans un certain nombre de collectivités et à l'instauration de tarifs boursiers. Ainsi, dans les baisses les plus importantes, on retrouve Saint-Etienne (-48,36%) ou encore Caen (-14,57%) et dans l'instauration de tarifs boursiers, on retrouve Lyon, ce qui fait baisser le coût des transports de 69,23% pour ces étudiant·e·s, ou encore Brest (-29,26%). Cependant, certaines villes ont fait le choix d'augmenter le coût de leurs transports en commun à l'image de Toulouse (+5,88%) ou Bordeaux (+3,55%).

Ainsi, malgré une baisse globale du coût des transports, on remarque des disparités tant dans les évolutions des tarifs que dans les montants annuels qui sont parfois très importants.

¹Enquête sur le coût de la vie étudiante 2021, UNEF

LES REVENDICATIONS DE L'UNEF

1

Un plan d'urgence de refonte des aides sociales pour répondre à la précarité comprenant notamment **une revalorisation de 20% des bourses, l'ouverture du système de bourses à 100 000 étudiant-e-s supplémentaires et la mise en place d'un complément de bourse de 100€ par échelon de bourse pour les étudiant-e-s des DROM** où le coût de la vie est plus élevé alors que les aides sont les mêmes. La réforme du système de bourses, déjà promise 3 fois par le gouvernement, doit viser à progressivement changer notre système d'aides sociales pour atteindre in fine à la mise en œuvre d'une allocation d'autonomie.

2

Un accompagnement social des étudiant-e-s étranger-e-s en **supprimant le critère de nationalité** pour accéder aux bourses et en rétablissant des frais d'inscription identiques à ceux des étudiant-e-s français-e-s.

3

Une augmentation du budget des CROUS permettant au CROUS de remplir leur mission de service public et ainsi d'appliquer des tarifs sociaux concernant les logements et la restauration universitaire, **ainsi que la construction des 60 000 logements** annoncés en 2017 par le gouvernement (aujourd'hui moins de 20 000 logements ont été construits).

4

La **généralisation de l'encadrement des loyers** dans l'ensemble des villes universitaires, puisque cette mesure a déjà montré amplement son efficacité dans la réduction du coût des loyers à Paris.

5

L'**abrogation de la réforme des APL**, leur indexation sur l'indice de révision des loyers et une meilleure critérisation géographique en fonction du coût des logements dans les différentes villes.

6

La mise en place de **la gratuité pour les étudiant-e-s dans les transports en commun** dans l'ensemble des villes universitaires.

7

Un accompagnement lors de l'insertion professionnelle avec la remise en place de **d'Aide à la Recherche du Premier Emploi (ARPE)**, supprimée en janvier 2019.

I. Les principaux chiffres

Coût de la vie étudiante mensuel

Ville la plus chère : **PARIS** **1276,69€**

Ville la moins chère : **LIMOGES** **793,24€**

Écart entre la ville la plus chère et la ville la moins chère : **483,45€**

Plus forte hausse du coût de la vie : **EVRY** **+ 5,00%**

Seule diminution du coût de la vie : **PARIS** **- 1,54%**

Augmentation globale du coût de la vie étudiante : **+ 2,50%**

Coût des transports



Tarif le plus élevé : **ÎLE DE FRANCE** **350,00€**

Tarif le plus élevé en région : **LYON** **325,00€**

Tarif le moins élevé : **LIMOGES** **90,00€**
PERPIGNAN

Tarif le moins élevé dans une grande ville : **TOULOUSE** **108,00€**

Écart en Région entre le tarif le plus élevé et le moins élevé : **235€**

Principales augmentations des transports :

CLERMONT-FERRAND + 6,34% **TOULOUSE + 5,88%**
BORDEAUX + 3,55% **ORLÉANS + 1,61%** **LILLE + 1,56%**

4 villes où les tarifs dépassent les 300€ :

ÎLE DE FRANCE **LILLE** **LYON** **DIJON (315€)**

I. Les principaux chiffres

Coût du logement



Ville où les loyers sont les + élevés : **PARIS 850€**

Ville où les loyers sont les - élevés : **LE MANS 353€**

Loyer le plus élevé en Région : **NICE 850€**

Écart entre le loyer le plus cher et le loyer le moins cher nationalement : **498€**

Écart entre le loyer le plus cher et le loyer le moins cher en Région : **271€**

Principales augmentations des loyers :

TOULON + 6,15% **EVRY + 5,89%** **ANGERS + 4,74%**

REIMS + 4,49%

MULHOUSE + 4,43%

**16 villes où le loyer dépasse 500€ par mois
soit 2 de plus par rapport à 2020**

La différence du coût de la vie
entre les DROM et la Métropole

20,67%

Différence du coût de la vie entre les étudiant·e·s boursier·ère·s échelon 5 de métropole et celles·ceux des DROM



3,41%

Différence du coût de la vie si un complément de bourse était mis en place pour les étudiant·e·s des DROM

II / Classement du coût de la vie par ville universitaire

Ce classement recense le coût de la vie pour les étudiant-e-s dans les 47 plus grosses villes universitaires de France métropolitaine. Pour établir ce calcul, quatre facteurs sont pris en compte sur les années universitaire 2020-2021 et 2021-2022 :

- un **socle fixe commun à tout-e-s les étudiant-e-s réparti-e-s dans trois zones géographiques** (Paris, Banlieue parisienne et Province), comprenant les frais d'inscription, la CVEC, la contribution audiovisuelle publique, les frais de restauration, l'électricité, l'assurance habitation, le téléphone, internet, les frais bancaires, les services médicaux, les frais liés aux mutuelles, l'alimentation, les produits d'hygiène et d'entretien, l'habillement, les livres et les loisirs.
- **les loyers moyens des logements étudiants privés** dans chaque ville universitaire, mesurés chaque année par Locservice.fr².
- le **coût annuel des transports en commun pour les étudiant-e-s non boursier-ère-s**.
- le **montant des APL** (qui est soustrait au montant moyen des loyers dans chaque ville).

Classement des villes universitaires en fonction du coût de la vie.

Classement	Ville	Reste à charge mensuel 2021	Evolution
1	Paris	1 276,69 €	-1,54%
2	Nanterre	1 170,69 €	1,22%
3	Créteil	1 133,69 €	1,03%
4	Champs sur marne	1 118,69 €	3,05%
5	Saint Denis	1 097,69 €	3,89%
6	Guyancourt	1 094,69 €	0,47%
7	Evry	1 073,69 €	5,00%
8	Orsay	1 064,69 €	2,12%
9	Nice	1 064,49 €	2,39%
10	Cergy	1 055,69 €	0,77%
11	Lyon	1 035,82 €	3,07%
12	Bordeaux	1 010,14 €	1,15%
13	Aix en Provence	1 000,07 €	3,07%
14	Marseille	962,07€	2,87%
15	La Rochelle	948,90€	3,58%
16	Lille	948,74€	1,52%
17	Strasbourg	946,74€	2,69%
18	Montpellier	943,44€	2,14%
19	Toulon	926,24€	4,85%
20	Toulouse	925,74€	2,47%
21	Nantes	905,40€	3,34%
22	Grenoble	889,24€	2,51%

²Les informations relatives aux loyers moyens nous sont fournies par notre partenaire LocService.fr.

23	Rennes	885,65€	2,61%
24	Rouen	883,38€	2,29%
25	Chambery	881,32€	3,14%
26	Avignon	871,40€	2,93%
27	Orleans	870,49€	3,58%
28	Metz	869,99€	1,55%
29	Reims	869,79€	3,92%
30	Amiens	867,04€	2,58%
31	Tours	865,90€	3,44%
32	Dijon	863,99€	2,35%
33	Nancy	862,24€	3,09%
34	Le Havre	857,74€	2,73%
35	Caen	856,07€	1,26%
36	Nîmes	853,07€	2,38%
37	Angers	846,74€	4,03%
38	Mulhouse	845,49€	3,91%
39	Clermont Ferrand	842,54€	3,07%
40	Besancon	841,07€	2,29%
41	Pau	818,32€	3,26%
42	Perpignan	815,24€	0,11%
43	Brest	810,24€	2,38%
44	Le Mans	803,39€	2,66%
45	St Etienne	801,90€	1,04%
46	Poitiers	801,40€	3,06%
47	Limoges	793,24€	2,16%

Les plus fortes évolutions du coût de la vie

Evry + 5,00%
Toulon + 4,58%
Angers +4,03%
Reims +3,92%
Mulhouse +3,91%

46/47 villes
où le coût de la
vie augmente

Le TOP 10 de ce classement est composé des 9 villes d'Île-de-France prises en compte dans notre enquête. L'Île-de-France constitue donc toujours le bassin de vie le plus cher pour les étudiant·e·s. Certaines villes de taille moyenne se retrouvent être plus chères pour les étudiant·e·s que les grandes villes : c'est le cas par exemple de La Rochelle et de Nice où le coût de la vie y est plus élevé que celui de grandes villes comme Lille, Strasbourg, Montpellier ou Toulouse. Cette année, l'évolution du coût de la vie est relativement faible, voire en baisse à Paris, grâce à l'action des pouvoirs publics locaux, notamment dans leur mise en œuvre de l'encadrement des loyers ou grâce à la réduction du coût des transports.

III / Le logement, premier facteur discriminatoire dans l'accès aux études

Les plus fortes augmentations du loyer moyen

Toulon : +6,15%
Evry : +5,89%
Angers : +4,74%
Reims : +4,49%
Mulhouse : +4,43%

Les plus fortes baisses du loyer moyen

Paris : -3,95%
Perpignan : -2,32%
Créteil : -1,81%
Guyancourt : -1,47%
Cergy : 1,10%

37 Villes où le loyer augmente

23 Villes où le loyer augmente de plus de 2%

11 Villes où le loyer moyen est supérieur au montant d'une bourse échelon 7 (573,60%)

L'accès au logement conditionne bien souvent l'accès aux études. La concentration des campus universitaires et des établissements d'Enseignement Supérieur dans les grandes villes oblige de nombreux·ses étudiant·e·s à devoir prendre leur propre logement afin d'accéder à leur lieu d'étude. De plus, l'accès à son propre logement conditionne également l'accès à l'émancipation pour les jeunes. Ainsi, aujourd'hui, environ 2 étudiant·e·s sur 3 sont décohabitant·e·s³, c'est-à-dire qu'ils·elles ne vivent plus chez leurs parents. Pour le tiers d'étudiant·e·s cohabitant·e·s, il s'agit pour beaucoup d'une obligation liée à des considérations financières.

De plus, l'accès à un logement autonome est très marqué géographiquement ; ainsi, dans la petite couronne parisienne, c'est 1 étudiant·e sur 2 qui vit toujours chez ses parents (49,8%), et dans la grande couronne parisienne, cette proportion explose à près de 2 étudiant·e·s sur 3 (61,6%)⁶.

Le tableau ci-dessous reprend la proportion d'étudiant·e·s cohabitant·e·s en fonction de la zone géographique de résidence⁵ :

	Proportion de cohabitant·e·s	Proportion de décohabitant·e·s
Paris	23,00%	77,00%
Région parisienne petite couronne	49,80%	50,20%
Région parisienne grande couronne	61,60%	38,40%
Communes de plus de 300 000 habitant·e·s	15,10%	84,90%
Communes de 200 000 à 300 000 habitant·e·s	8,80%	91,20%
Communes de 100 000 à 200 000 habitant·e·s	12,20%	87,80%
Communes de moins de 100 000 habitant·e·s	44,30%	55,70%
Moyenne nationale	31,30%	68,70%

Ainsi, les difficultés d'accès au logement autonome touchent essentiellement les étudiant·e·s francilien·ne·s (hors Paris) et les étudiant·e·s des plus petites communes. Le coût des loyers représentant en moyenne 60,58% du budget des étudiant·e·s cette année⁶, il est difficile pour beaucoup de pouvoir accéder à son propre logement.

³Observatoire National de la Vie Etudiante (OVE), *Enquête 2020*.

⁴Observatoire National de la Vie Etudiante (OVE), *Le logement étudiant*, octobre 2017.

⁵Tableau se basant sur les chiffres de l'OVE publiés dans leur enquête sur le logement étudiant, précédemment citée.

⁶UNEF, *Enquête sur l'évolution du coût de la vie pour les étudiant·e·s*, 15 août 2020

Les inégalités territoriales dans l'accès au logement sont donc importantes et s'expliquent en partie en raison des grosses différences du loyer moyen d'une ville universitaire à l'autre. Malgré un loyer moyen en France qui stagne cette année (+0,03%), il augmente dans certaines zones géographiques : c'est le cas en banlieue parisienne (+0,89%) et en Province (+1,32%).

C'est à Paris, malgré une baisse importante liée à l'encadrement des loyers (-3,95%), que le loyer étudiant demeure le plus élevé de France avec une moyenne de 850 € par mois contre 353 € par mois au Mans, soit une différence de 497 € par mois.

Cependant, malgré une évolution globale du montant des loyers plutôt faible cette année par rapport aux années précédentes, il demeure le premier poste de dépense pour les étudiant·e·s. D'autant plus que nous calculons dans cette partie les loyers charges comprises avant le versement des APL. Or, cette année, l'entrée en vigueur de la réforme des APL va faire perdre beaucoup d'argent·s à de nombreux·ses étudiant·e·s. D'après l'UHNAJ, en 2020-2021 ce sont 39% des jeunes ont connu une baisse des APL pour un montant moyen de 118 € par mois contre 15% des jeunes qui ont connu une hausse des APL pour un montant moyen de 49 € par mois⁷. La perte mensuelle des APL va jusqu'à 63 € par mois pour les étudiant·e·s boursier·ère·s logé·e·s en résidence CROUS⁸.

ZOOM : L'encadrement des loyers : un outil indispensable pour lutter contre la précarité étudiante

La mise en place de l'encadrement des loyers fonctionne pour réduire les dépenses des étudiant·e·s et favoriser l'accès à un logement autonome. La mise en place de la mesure et sa progressive application dans le temps constituent des outils indispensables dans la lutte contre la précarité étudiante. Le tableau ci-dessous revient sur l'évolution du montant des loyers dans la ville de Paris, qui applique l'encadrement depuis juillet 2019, et dans la ville de Lille, qui l'applique depuis mars 2020.

	2019	2020	2021	Evolution globale depuis l'encadrement des loyers
Paris	5,18%	1,37%	-3,95%	-2,64%
Lille	3,18%	1,64%	-0,20%	-0,20%

Le tableau des évolutions des loyers moyens à Paris et à Lille illustre donc l'efficacité de l'encadrement des loyers comme mesure pour diminuer, à terme, l'inflation puis le montant des loyers. **C'est pour cette raison que l'UNEF demande l'extension de l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires. Le volontarisme des politiques publiques locales permet d'agir efficacement contre la précarité étudiante, cependant il est nécessaire de pouvoir donner aux collectivités les moyens de mettre en place ces politiques publiques.**

Les agglomérations universitaires aujourd'hui éligibles à l'encadrement des loyers sur tout ou une partie de leur territoire sont celles d'Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, La Rochelle, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, l'agglomération parisienne (Grand Paris), Strasbourg, Toulon et Toulouse⁹.

⁷Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), *Le temps réel de la réforme n'est pas celui des jeunes*, mai 2021.

⁸UNEF, *Enquête sur l'évolution du coût de la vie pour les étudiant·e·s*, 15 août 2020

⁹La liste des villes est définie par Décret, consultable sur le site de Legifrance.

Cependant, toutes les villes éligibles à l'encadrement des loyers ne l'appliquent pas. C'est notamment le cas du Maire de Toulouse qui, malgré une inflation constante du loyer pour les étudiant·e·s dans la ville rose, a refusé d'intégrer le dispositif en novembre 2020¹⁰. C'est pour cette raison, qu'en plus de l'extension de l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires, **l'UNEF demande à ce que l'encadrement des loyers pour les petites surfaces soit obligatoire.**

Classement des villes universitaires en fonction du coût du loyer

LOYER CHARGES COMPRISES	Loyer 2020	Loyer 2021	Evol.
Paris	885,00€	850,00€	-3,95%
Nanterre	745,00€	744,00€	-0,13%
Créteil	720,00€	707,00€	-1,81%
Champs sur marne	674,00€	692,00€	2,67%
Saint Denis	645,00€	671,00€	4,03%
Guyancourt	678,00€	668,00€	-1,47%
Evry	611,00€	647,00€	5,89%
Orsay	631,00€	638,00€	1,11%
Cergy	636,00€	629,00€	-1,10%
Nice	613,00€	623,00€	1,63%
Lyon	564,00€	580,00€	2,84%
Aix en Provence	548€	563€	2,74%
Bordeaux	565,00€	561,00€	-0,71%
Marseille	503,00€	515,00€	2,39%
La Rochelle	483,00€	501,00€	3,73%
Montpellier	495,00€	500,00€	1,01%
Strasbourg	485,00€	495,00€	2,06%
Lille	495,00€	494,00€	-0,20%
Toulouse	481,00€	488,00€	1,46%
Toulon	455,00€	483,00€	6,15%
Nantes	442,00€	458,00€	3,62%
Grenoble	441,00€	448,00€	1,59%

Rennes	428,00€	438,00€	2,34%
Chambery	425,00€	437,00€	2,82%
Rouen	429,00€	434,00€	1,17%
Avignon	416,00€	426,00€	2,40%
Orleans	411,00€	426,00€	3,65%
Metz	424,00€	424,00€	0,00%
Amiens	415,00€	422,00€	1,69%
Reims	401,00€	419,00€	4,49%
Tours	404,00€	418,00€	3,47%
Nancy	401,00€	412,00€	2,74%
Nimes	406,00€	411,00€	1,23%
Caen	410,00€	409,00€	-0,24%
Dijon	404,00€	409,00€	1,24%
Le Havre	401,00€	409,00€	2,00%
Mulhouse	384,00€	401,00€	4,43%
Angers	380,00€	398,00€	4,74%
Clermont Ferrand	383,00€	392,00€	2,35%
Besancon	385,00€	389,00€	1,04%
Perpignan	388,00€	379,00€	-2,32%
Pau	367,00€	378,00€	3,00%
St Etienne	362,00€	364,00€	0,55%
Brest	355,00€	359,00€	1,13%
Limoges	355,00€	357,00€	0,56%
Poitiers	347,00€	356,00€	2,59%
Le Mans	347,00€	353,00€	1,73%

¹⁰ Voir les différentes expressions médiatiques de la majorité municipales toulousaine à ce sujet, notamment : https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/encadrement-des-loyers-voici-pourquoi-toulouse-a-refuse-d-experimenter-le-dispositif_37678405.html

Classement des villes universitaires en fonction de l'évolution du coût des loyers

LOYER CHARGES COMPRISES	Loyer 2020	Loyer 2021	Evol.
Toulon	455,00€	483,00€	6,15%
Evry	611,00€	647,00€	5,89%
Angers	380,00€	398,00€	4,74%
Reims	401,00€	419,00€	4,49%
Mulhouse	384,00€	401,00€	4,43%
Saint Denis	645,00€	671,00€	4,03%
La Rochelle	483,00€	501,00€	3,73%
Orleans	411,00€	426,00€	3,65%
Nantes	442,00€	458,00€	3,62%
Tours	404,00€	418,00€	3,47%
Pau	367,00€	378,00€	3,00%
Lyon	564€	580€	2,84%
Chambery	425,00€	437,00€	2,82%
Nancy	401,00€	412,00€	2,74%
Aix en Provence	548,00€	563,00€	2,74%
Champs sur marne	674,00€	692,00€	2,67%
Poitiers	347,00€	356,00€	2,59%
Avignon	416,00€	426,00€	2,40%
Marseille	503,00€	515,00€	2,39%
Clermont Ferrand	383,00€	392,00€	2,35%
Rennes	428,00€	438,00€	2,34%
Strasbourg	485,00€	495,00€	2,06%

Le Havre	401,00€	409,00€	2,00%
Le Mans	347,00€	353,00€	1,73%
Amiens	415,00€	422,00€	1,69%
Nice	613,00€	623,00€	1,63%
Grenoble	441,00€	448,00€	1,59%
Toulouse	481,00€	488,00€	1,46%
Dijon	404,00€	409,00€	1,24%
Nimes	406,00€	411,00€	1,23%
Rouen	429,00€	434,00€	1,17%
Brest	355,00€	359,00€	1,13%
Orsay	631,00€	638,00€	1,11%
Besancon	385,00€	389,00€	1,04%
Montpellier	495,00€	500,00€	1,01%
Limoges	355,00€	357,00€	0,56%
St Etienne	362,00€	364,00€	0,55%
Metz	424,00€	424,00€	0,00%
Nanterre	745,00€	744,00€	-0,13%
Lille	495,00€	494,00€	-0,20%
Caen	410,00€	409,00€	-0,24%
Bordeaux	565,00€	561,00€	-0,71%
Cergy	636,00€	629,00€	-1,10%
Guyancourt	678,00€	668,00€	-1,47%
Créteil	720,00€	707,00€	-1,81%
Perpignan	388,00€	379,00€	-2,32%
Paris	885,00€	850,00€	-3,95%

Méthodologie de calcul

Les loyers moyens sont fournis par notre partenaire LocService.fr ; les données sont ensuite exploitées et analysées par l'UNEF pour réaliser cette enquête

A propos de LocService : Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService créé il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement appartements, maisons, studios, chambres, meublés ou colocations. Le site, qui compte près de 1,8 million d'utilisateurs particuliers à son actif et 94 % d'avis favorables, a été classé en 2020 pour la troisième fois dans le top 500 des « Champions de la Croissance » réalisé par Les Echos.

Twitter : @LocService_fr

IV/ Les transports en commun : des inégalités territoriales importantes

-6,30%

Baisse moyenne du coût des transports pour les étudiant·e·s boursier·e·s

-0,40%

Baisse moyenne du coût des transports pour les étudiant·e·s non-boursier·e·s

+0,97%

Hausse du coût des transports dans les grandes villes universitaires pour les étudiant·e·s non-boursier·e·s

Les transports sont nécessaires dans l'accès à la formation puisque, notamment pour les étudiant·e·s qui sont logé·e·s loin de leur lieu d'étude, ils constituent un élément indispensable au déplacement dans les centres urbains. En effet, les étudiant·e·s ont en moyenne 41 minutes de trajet entre leur domicile et leur lieu d'étude. C'est également un outil nécessaire dans l'accès aux lieux de culture et de loisirs, ce qui fait des transports un élément nécessaire à l'accès à l'autonomie et à l'émancipation intellectuelle. Ainsi, les transports représentent une dépense nécessaire qui impacte le budget des étudiant·e·s au quotidien.

Seulement on constate une inégalité assez forte entre les différentes villes universitaires étant donné que le coût des transports dépend en grande partie des collectivités territoriales. L'année 2020-2021 a été marquée par une crise sociale et sanitaire forte qui a favorisé une action des collectivités, plus encline à lutter contre la précarité étudiante avec des baisses de tarif significatif dans certaines villes comme Perpignan ou Lyon. Une action des collectivités également imposée par le renouvellement des équipes dû aux élections municipales et régionales, qui ne garantit pas une dynamique de baisse des transports sur le long terme.

Malgré cela, force est de constater que les prix restent extrêmement élevés dans certains centres urbains qui regroupent un nombre important d'étudiant·e·s, comme c'est le cas en Ile de France avec un abonnement de transport qui revient à 350 € par an. Plus globalement, on retrouve une hausse de +0,97% du coût des transports dans les grandes villes universitaires.

D'autres part, les tarifs appliqués pour les transports au niveau national montrent une inégalité considérable entre les étudiants boursiers avec une baisse de -6,30% et de seulement -0,40% pour les non boursiers. Ce qui illustre la tendance qui vise à penser la précarité comme une exception qui ne concerne que certains étudiants et non comme un problème plus structurel qui les concerne tous.

En effet, le principal élément pour quantifier le nombre d'étudiant·e·s précaires repose sur le droit aux bourses sur critères sociaux, qui aujourd'hui exclut 74,5% des étudiant·e·s et n'est pas significatif des besoins de l'ensemble des étudiants.

Classement des villes universitaires en fonction du coût des transports

Classement coût de la vie	Ville	Transports NB 2021	Evol. coût des transports
1	Paris	350,00€	0,00%
2	Nanterre	350,00€	0,00%
3	Créteil	350,00€	0,00%
4	Champs sur marne	350,00€	0,00%
5	Saint Denis	350,00€	0,00%
6	Guyancourt	350,00€	0,00%
7	Evry	350,00€	0,00%
8	Orsay	350,00€	0,00%
10	Cergy	350,00€	0,00%
11	Lyon	325,00€	0,00%
32	Dijon	315,00€	0,00%
16	Lille	312,00€	1,56%
40	Besancon	280,00€	0,00%
17	Strasbourg	276,00€	0,00%
43	Brest	270,00€	0,00%
29	Reims	264,60€	0,00%
39	Clermont Ferrand	261,60€	6,34%
44	Le Mans	259,80€	0,00%
33	Nancy	258,00€	0,00%
24	Rouen	247,50€	0,00%
12	Bordeaux	244,80€	3,55%
34	Le Havre	240,00€	0,00%
37	Angers	240,00€	0,00%
15	La Rochelle	230,00€	0,00%
31	Tours	230,00€	0,00%
23	Rennes	227,00€	-10,73%
21	Nantes	224,00€	-7,71%
14	Marseille	220,00€	0,00%

35	Caen	220,00€	-14,57%
28	Metz	207,00€	-8,31%
26	Avignon	200,00€	0,00%
46	Poitiers	200,00€	0,05%
30	Amiens	195,60€	0,00%
27	Orleans	189,00€	1,61%
38	Mulhouse	189,00€	0,00%
25	Chambery	187,00€	0,00%
18	Montpellier	176,40€	0,00%
19	Toulon	174,00€	0,00%
36	Nîmes	160,00€	0,00%
9	Nice	153,00€	0,00%
22	Grenoble	150,00€	0,00%
41	Pau	139,00€	0,00%
45	St Etienne	110,00€	-48,36%
20	Toulouse	108,00€	5,88%
13	Aix en Provence	100,00€	0,00%
42	Perpignan	90,00€	-39,39%
47	Limoges	90,00€	0,00%

Méthodologie de calcul

Un certain nombre de villes ont réduit le coût de leurs transports en commun en cours d'année universitaire. Afin de correspondre au maximum au budget des étudiant-e-s, nous avons comptabiliser cette baisse sur l'année 2020. Ainsi, pour une ville qui a baissé ses tarifs au 1er janvier, nous avons pris en compte l'ancien tarif entre septembre et décembre et le nouveau tarif entre janvier et août ; la moyenne pondérée des deux donne le coût des transports en commun en 2020.

V / Les étudiant·e·s d'Outre-Mer : une précarité territoriale criante qui appelle des mesures spécifiques

9,90%

Différence du coût de la vie entre les étudiant·e·s non-boursier·e·s de métropole et celles·ceux des DROM

20,67%

Différence du coût de la vie entre les étudiant·e·s boursier·e·s échelon 5 de métropole et celles·ceux des DROM

3,41%

Différence du coût de la vie si un complément de bourse était mis en place

Les étudiant·e·s qui vivent en Outre-Mer subissent, comme le reste de la population des DROM, un coût de la vie plus important que leurs homologues métropolitain·ne·s. C'est pour cette raison que l'UNEF réclame depuis des années l'instauration d'un complément de bourses de 100 € par mois et par échelon sur ces territoires. De plus, puisque la précarité concerne les étudiant·e·s par-delà le seul périmètre des boursier·ère·s, il est nécessaire de mettre en œuvre au plus vite à la réforme des bourses déjà promise 3 fois par le gouvernement afin d'augmenter le montant des bourses et d'étendre le périmètre des boursier·ère·s.

Pour la seconde année consécutive, l'UNEF calcule le coût de la vie différencié entre les étudiant·e·s vivant en métropole et celles et ceux vivant dans les Département et Régions d'Outre-Mer, et le résultat est sans appel : la différence du coût de la vie est de 10,67% pour les non-boursier·ère·s et de 20,67% pour les étudiant·e·s boursier·ère·s échelon 5¹¹.

Différence du coût de la vie entre les DROM et la Metropole		
	Boursier·ère échelon 5	Non-boursier·ère
Différence en €	99,81€	99,81€
Différence en %	20,67%	10,67%

¹¹ Pour comprendre cette différence, se reporter à la «Méthodologie de calcul» de cette partie

Les principales différences dans les postes de dépenses annuels pour l'année 2021 entre les DROM et la Métropole sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

	Différence en euros	Différence en %
Contribution audiovisuelle publique	-50,00€	-36,23%
Téléphonie	27,30€	9,17%
services médicaux	13,36€	24,31%
COVID 19 Masques	11,92€	5,36%
Alimentation	1 074,87 €	35,56%
Habillement	7,12€	1,30%
Transport (moyennes)	113,18€	55,68%

La différence du coût de la vie n'est pas la même d'un département à l'autre, certain département voit la différence du coût de la vie avec la métropole exploser. Ces différences s'expliquent par un coût de la vie globale plus élevé dans les département d'Outre-Mer, mais aussi, dans certains départements, à des tarifs dans les transports en commun qui atteignent des montants astronomiques ; **ainsi en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane, le tarif étudiant pour les transports en commun à l'année est plus élevé qu'en Ile-de-France !**

Le tableau ci-dessous revient sur la différence du coût de la vie entre l'hexagone et chaque département d'Outre-Mer étudié dans notre enquête.

Différence du coût de la vie avec la métropole par département		
	Boursier·ère échelon 5	Non-boursier·ère
La Réunion	13,14%	6,09%
Martinique	23,33%	12,30%
Guadeloupe	24,53%	12,94%
Guyane	21,46%	11,32%

Afin de lutter contre ces écarts majeurs, l'UNEF demande depuis des années la mise en place d'un complément de bourse pour les étudiant·e·s d'Outre-Mer à hauteur de 100€ par mois et par échelon. Ce complément doit venir en renfort de la réforme des bourses déjà promise 3 fois par le gouvernement afin de pouvoir permettre d'augmenter le montant des bourses et la proportion de boursier·ère·s. Dans les départements d'Outre-Mer, le nombre d'étudiant·e·s boursier·ère·s est très important : la proportion d'étudiant·e·s bénéficiant de bourses sur critères sociaux oscille entre 52% et 65%¹², contre 25,53% au niveau national¹³.

¹²Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Note Flash numéro 19, octobre 2019.

¹³UNEF, *Enquête sur l'évolution du coût de la vie pour les étudiant·e·s*, 15 août 2020

La mise en place d'un complément de bourse permettrait de réduire, dans le cas du profil d'étudiant·e·s boursier·ère·s échelon 5, la différence du coût de la vie à 3,41% contre 20,67% actuellement.

Boursier·ère échelon 5	
Reste à charge actuel	Reste à charge si complément de bourse
582,68€	499,35€
Evolution coût de la vie	-14,30%
Différence coût de la vie actuelle	Différence coût de la vie si complément de bourse
20,67%	3,41%

Méthodologie de calcul

Faute de données suffisamment précises, nous n'avons pas pu prendre en compte l'ensemble des départements d'Outre-Mer ; de même, la différence du coût de la vie s'établit selon les derniers chiffres disponibles à la date de la réalisation de notre enquête, c'est à dire les données pour le mois de mars 2021. Afin de pouvoir prendre en compte une différence du coût de la vie qui corresponde à la réalité, nous avons donc pris en compte les données de mars 2021 au niveau national pour établir le comparatif.

Nous avons sélectionné quatre profils : un profil d'étudiant·e·s non-boursier·ère·s décohabitant·e·s en Province, que nous comparons avec un profil d'étudiant·e·s non-boursier·ère·s décohabitant·e·s dans les DROM, et un profil étudiant·e·s boursier·ère·s échelon 5 décohabitant·e·s en Province que nous comparons à un profil étudiant·e·s boursier·ère·s échelon 5 décohabitant·e·s dans les DROM. Nous établissons une moyenne du coût de la vie pour ces quatre profils selon différents postes de dépenses, qui sont les mêmes que ceux que nous utilisons dans le cadre de notre enquête sur l'évolution du coût de la vie. Pour les profils d'étudiant·e·s dans les DROM, nous prenons en compte la moyenne des dépenses sur les quatre départements d'Outre-Mer que nous analysons dans notre étude et qui sont : La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane.

Enfin, la différence du coût de la vie est exprimée selon la différence du reste-à-charge, soit la totalité des dépenses auxquelles sont soustraites les ressources que sont les bourses et les APL ; les différences sont données en euros et en pourcentage. Le fait que la différence du coût de la vie pour un·e étudiant·e boursier·ère échelon 5 entre la métropole et l'Outre-Mer est de 20,67% contre 9,9% pour un étudiant·e non-boursier·ère s'explique tout simplement par le fait que les budgets des étudiant·e·s ne sont pas les mêmes et que donc une différence de dépense ou de revenus pèse de façon plus importante dans le budget d'un·e étudiant·e boursier·ère que dans celui d'un·e étudiant·e non-boursier·ère.

VI/ Classement détaillé des villes universitaires

1 à 8 et 10 - Île-de-France

Loyer moyen mensuel **799€ (-2,72%)**

Transports moyen mensuel **350€ (=)**

Coût de la vie moyen **1120,69€ (+1,78%)**

EVRY +5% Plus forte évolution du coût de la vie

PARIS -1,54% Seule diminution du coût de la vie

+ 2,19% Évolution moyenne du
coût de la vie en Banlieue

Malgré une baisse du coût de la vie de 0,91% contre une augmentation de 2,50% au niveau national, l'Île-de-France demeure le bassin de vie le plus cher pour les étudiant·e·s. En effet, la diminution du coût de la vie en Île-de-France est fortement impactée par la baisse du coût de la vie à Paris ; en effet, le coût de la vie en Banlieue augmente de 2,19%. Non seulement le coût de la vie quotidienne y est plus cher, mais c'est aussi et surtout le coût des transports et les montants des loyers qui y font exploser le coût de la vie.

Classement global	Ville	Reste à charge mensuel 2020	Reste à charge mensuel 2021	Evolution globale
1	Paris	1 296,61 €	1 276,69 €	-1,54%
2	Nanterre	1 156,61 €	1 170,69 €	1,22%
3	Créteil	1 122,11 €	1 133,69 €	1,03%
4	Champs sur marne	1 085,61 €	1 118,69 €	3,05%
5	Saint Denis	1 056,61 €	1 097,69 €	3,89%
6	Guyancourt	1 089,61 €	1 094,69 €	0,47%
7	Evry	1 022,61 €	1 073,69 €	5,00%
8	Orsay	1 042,61 €	1 064,69 €	2,12%
10	Cergy	1 047,61 €	1 055,69 €	0,77%

Le montant des loyers n'est pas sans conséquence sur le quotidien des étudiant·e·s. En effet, les étudiant·e·s franciliens demeurent beaucoup plus chez leurs parents en raison des coûts des loyers, ce qui constitue un frein à l'émancipation mais a aussi des conséquences sur le rythme des études. En effet, comme l'illustre le tableau ci-dessous¹⁴, le temps quotidien passé dans les transports pour les étudiant·e·s francilien·ne·s entraîne des conséquences sur leur temps libre, et donc leur faculté à pouvoir travailler en dehors des heures de cours et à avoir une vie sociale.

	Proportion de cohabitant·e·s	Proportion de cohabitant·e·s par rapport à la moyenne nationale	Temps de trajet quotidien moyen	Temps de trajet quotidien moyen par rapport à la moyenne nationale
Paris	23,00%	-8,30%	1h28mn	6 minutes de plus
Région parisienne petite couronne	49,80%	0,185	1h56mn	34 minutes de plus
Région parisienne grande couronne	61,60%	0,303	2h8mn	46 minutes de plus

Les chiffres pour l'Ile-de-France mettent clairement en évidence que, plus les étudiant·e·s vivent loin de Paris, plus ils·elles ont tendance à rester vivre chez leurs parents et à passer du temps dans les transports en commun. Le prix des loyers constitue une barrière à l'accès au logement, et donc à l'émancipation, mais aussi à l'égalité dans l'accès et la réussite dans les études supérieures. C'est pour cette raison que l'UNEF demande la construction massive de logements étudiants gérés par les CROUS, puisque l'Ile-de-France est le territoire où la proportion d'étudiant·e·s logé·e·s en résidence CROUS, moins cher que les prix du privé, est la plus faible. En 2017, Emmanuel Macron avait promis la construction de 60 000 logements d'ici à la fin de son quinquennat ; à moins d'un an de l'échéance même pas 20 000 sont sortis de terre. Les étudiant·e·s francilien·ne·s, comme les autres, paient le prix de ce mensonge.

Face aux lacunes de l'Etat, ce sont les collectivités territoriales qui doivent agir. Même si Paris demeure la ville où le loyer est le plus élevé, il diminue cette année de 3,95% en raison de la diffusion des effets de la mise en place de l'encadrement des loyers en juillet 2019. La décision des collectivités de la Plaine Commune, dont fait partie la ville de Saint Denis, de mettre en place l'encadrement des loyers depuis le 1er juin 2021 est également une bonne mesure qui devrait permettre aux étudiant·e·s de voir, à terme, le coût de leur logement diminué. En effet, la ville de Saint-Denis se situe cette année en 6ème position des villes où le loyer augmente le plus avec une hausse de 4,03%. Il était temps que l'encadrement des loyers soit mis en place sur ce territoire.

Enfin, en Ile-de-France, deux villes voient leur coût de la vie supérieure à la moyenne nationale de 2,50% : Évry, en première position au niveau national avec une hausse de 3,64% et Saint-Denis avec une hausse de 2,76%.

¹⁴Les chiffres du tableaux sont analysés par l'UNEF, mais la source de la proportion d'étudiant·e·s cohabitant·e·s par territoire et le calcul du temps de trajet moyen proviennent de deux enquêtes de l'Observatoire Nationale de la Vie Etudiante (OVE) : *Le logement étudiant*, Octobre 2017 et *Enquête 2020*.

9 - Nice : la ville la plus chère de France pour les étudiant·e·s, hors région parisienne

Loyer moyen mensuel	623€ (+1,63%)
Transports annuel	153€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,39%

Depuis plusieurs années, Nice se place comme la ville étudiante la plus chère de France en province. L'absence de politiques publiques efficace sur le logement étudiant conduit à ce que la ville de Nice soit la ville la plus chère en terme de loyer, hors région parisienne, avec une différence mensuelle moyenne de 49€ par mois avec Lyon, la seconde ville de Province aux loyers les plus élevés. En 2021, Nice a un loyer moyen pour les étudiant·e·s qui est supérieur de 183 € par mois à la moyenne nationale.

Au niveau des transports, bien que la gratuité ait été mise en place le week-end, cela n'a aucune incidence sur le prix de l'abonnement ; il ne s'agit en clair que d'une mesure cosmétique pour les habitant·e·s de la ville qui ne se répercute pas sur le coût annuel des transports pour les étudiant·e·s. L'UNEF demande donc à ce que cette gratuité le week-end soit répercutée sur le coût annuel des transports en commun.

11 - Lyon : d'importants efforts pour les boursier·e·s, mais une ville au coût de la vie qui demeure élevé

Loyer moyen mensuel	580€ (+2,84%)
Transports annuel	325€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,07%

Lyon demeure une des villes de Province les plus chères de France, notamment en raison d'un coût moyen des loyers et de l'abonnement dans les transports en commun le plus cher de France, hors région parisienne.

Concernant le prix du logement, l'UNEF salue la décision de la ville de rentrer dans le cadre de l'expérimentation de l'encadrement des loyers, mesure qui permettra de diminuer l'inflation, voire de réduire le coût des loyers moyens pour les étudiant·e·s.

Néanmoins, la métropole de Lyon a fait un effort important cette année pour lutter contre la précarité étudiante en instaurant un tarif pour les étudiant·e·s boursier·ère·s de 100 € annuel, faisant ainsi chuter le coût des transports de 69,23%. Cependant, la précarité étudiante ne se limite pas aux étudiant·e·s boursier·ère·s et les tarifs pour les non boursier·ère·s demeurent considérablement élevés en comparaison, par exemple, de Marseille, seconde ville de France, avec un abonnement à 220 euros à l'année.

12 - Bordeaux : une légère diminution du coût des loyers après deux années sucessives d'inflation importante

Loyer moyen mensuel	561€ (-0,71%)
Transports annuel	244,8€ (+3,55%)
Coût de la vie moyen	+1,15%

L'évolution du coût de la vie à Bordeaux se situe en deçà de la moyenne nationale, cependant le coût des loyers est élevé et le tarif des transports demeure important, comparé à Toulouse où il se situe à 108 € à l'année. Le coût des transports augmente, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour les étudiant·e·s d'une ville où la géographie des sites universitaires est relativement éclatée et certains campus se situent loin du centre-ville. De plus, l'abonnement annuel dans les transports en commun subie une tendance à la hausse depuis plusieurs années : avec une augmentation de 3,55% en 2021 et en 2020 ainsi que de 2,6% en 2019, **les étudiant·e·s bordelais·es ont subi une hausse du coût des transports de 9,9% en 3 ans.**

Le coût moyen des loyers baisse légèrement de 0,71%, ce qui n'est largement pas suffisant pour rattraper l'explosion de 2019 avec une hausse de 11,07% et la forte augmentation de 2020 (+4,24%). Toutefois, l'UNEF salue la décision de la ville de rentrer dans le cadre de l'expérimentation de l'encadrement des loyers, mesure qui permettra de diminuer l'inflation, voire de réduire le coût des loyers moyens pour les étudiant·e·s.

13 - Aix-en-Provence : une inflation des loyers largement supérieure à la moyenne nationale et un réseau de transports

Loyer moyen mensuel	563€ (-0,71%)
Transports annuel	100€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,07%

Les loyers à Aix-en-Provence demeurent très élevés et son augmentation cette année de 2,74% est très largement supérieure à l'augmentation nationale (+0,03%). Le loyer mensuel moyen à Aix est en effet 123€ plus cher que la moyenne nationale.

Au niveau des transports, si avec 100 euros à l'année, la ville d'Aix-en-Provence est l'une des grandes villes avec les tarifs les moins élevés, l'abonnement demeure important pour un réseau de transports en commun peu développé. De plus, la ville ne possède pas de tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. La combinaison du coût des loyers et de l'infrastructure de transports peu développés pousse de nombreux étudiant·e·s à aller vivre sur Marseille pour payer des loyers moins élevés. Cependant, ils·elles doivent alors ajouter à leur coût de déplacement le tarif de la navette entre Aix et Marseille à 21€ par mois ainsi que, potentiellement, le coût de l'abonnement transports de la ville de Marseille.

14 - Marseille : une hausse des loyers supérieure à la moyenne nationale

Loyer moyen mensuel **515€ (+2,39%)**

Transports annuel **220€ (=)**

Coût de la vie moyen **+2,87%**

Deuxième ville de France et ville étudiante majeure, Marseille possède un loyer moyen qui demeure élevé et qui augmente de manière considérable par rapport à la moyenne nationale (+0,03%). L'abonnement annuel dans les transports en commun est également trop élevé pour une ville très étalée et aux sites universitaires éclatés, ce qui fait qu'il est pratiquement impossible d'être étudiant·e à Marseille sans devoir prendre les transports en commun. De plus, de nombreux étudiant·e·s vivent en dehors de la ville et se rendent chaque jour en cours en TER, beaucoup de sites universitaires étant proches de la gare. En ce sens, la modification de la carte ZOU Études par la majorité régionale qui permettait de faire des allers et retours en TER pour 15 euros par an à fortement impacté le budget de nombreux·ses étudiant·e·s. La carte ZOU est en effet passé de 15 euros à 100 euros par an en 2019, puis à 90 euros par an en 2020, et même si l'offre a été étendue, l'UNEF dénonce la suppression de l'abonnement en aller/retour pour 15 euros par an qui permettait à de nombreux·ses étudiant·e·s de pouvoir vivre en dehors des grandes villes aux loyers trop élevés. L'UNEF demande donc le retour à un abonnement permettant de réaliser ces allers - retours pour 15 euros par an.

15 - La Rochelle : une petite ville au coût de la vie bien trop élevé

Loyer moyen mensuel **501€ (+3,73%)**

Transports annuel **230€ (=)**

Coût de la vie moyen **(+3,58%)**

Les étudiant·e·s rochelais·ses subissent un coût de la vie particulièrement élevé : les transports y sont plus chers qu'à Marseille (220€) pour une ville beaucoup moins grande et à l'infrastructure beaucoup moins développée et les loyers y sont 61€ au-dessus de la moyenne nationale, en augmentation cette année de 3,73% contre 0,03% au niveau national. Les étudiant·e·s subissent le coût de la vie dans une ville touristique alors qu'ils-elles y vivent à l'année pour étudier. C'est notamment pour cette raison que l'UNEF demande que l'encadrement des loyers soit étendue à l'ensemble des villes universitaires : La Rochelle est un parfait exemple de la disproportion entre le loyer moyen et la taille de la ville ; il coûte en effet plus cher de s'y loger qu'à Montpellier, Strasbourg, Lille ou Toulouse. La ville doit également travailler à la réduction du tarif des transports et à l'instauration d'un tarif pour les étudiant·e·s boursier·ère·s afin de limiter la constante augmentation du coût de la vie étudiante.

16 - Lille : l'encadrement des loyers permet de limiter l'inflation du budget des étudiant·e·s

Loyer moyen mensuel	494€ (-0,2%)
Transports annuel	312€ (+1,56%)
Coût de la vie moyen	+1,52%

Si Lille voit une évolution du coût de la vie pour les étudiant·e·s, c'est notamment en raison de la mise en place de l'encadrement des loyers en mars 2020 qui a permis de limiter l'inflation des prix du loyer pour l'année 2020-2021 et de faire légèrement diminuer le loyer moyen pour cette année. La mise en application progressive de la mesure devrait permettre, à terme, de diminuer le loyer moyen dans la ville. Néanmoins, Lille est l'une des seules villes de France qui augmente le coût des transports en commun ; de plus, la ville ne propose pas de tarifs pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. Le tarif des transports en commun à Lille ne cesse d'augmenter depuis des années, ainsi les étudiant·e·s lillois·es doivent payer leur abonnement en 2021 9,24% de plus qu'en 2016. La ville doit donc sérieusement travailler à une diminution du montant de l'abonnement annuel en transports pour les étudiant·e·s.

17 - Strasbourg : un coût des transports qui demeurent trop élevé

Loyer moyen mensuel	495€ (+2,06%)
Transports annuel	276€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,69%

Cette année, l'évolution du coût de la vie à Strasbourg se situe à +1,71%, notamment en raison d'une évolution du coût des loyers (+2,06%) largement supérieure à la moyenne nationale (+0,03%). Strasbourg possède également un tarif dans les transports en commun élevé au regard de certaines autres grandes villes telles que Marseille (220€), Montpellier (176,40€) ou Toulouse (108€). La ville doit donc travailler à diminuer le coût des transports en commun.

18 - Montpellier : un décalage dans la mise en place de la gratuité des transports qui pénalise les étudiant·e·s

Loyer moyen mensuel	500€ (+1,01%)
Transports annuel	176,40 (=)
Coût de la vie moyen	2,14%

A Montpellier, l'évolution du coût de la vie est légèrement inférieure à la moyenne nationale, avec 2,14% contre 2,50%. Le loyer mensuel moyen augmente de 1,01%, mais cette hausse demeure toutefois supérieure à la moyenne nationale qui est de 0,03%. L'abonnement dans les transports en commun n'évolue pas par rapport à septembre 2020 où il a diminué de 19,60€ pour prendre en compte la gratuité des transports le week-end. En effet, contrairement à d'autres villes qui ont mis en place une gratuité des transports le week-end, telles que Nice et Nancy, Montpellier a fait le choix en 2020 de répercuter cette baisse sur le tarif annuel des transports en commun. Cependant, s'il avait été annoncé lors de la campagne électorale une mise en place de la gratuité des transports pour les jeunes de moins de 26 ans, cette mise en place a été décalée pour les 18-26 ans, donc pour les plusieurs milliers d'étudiant·e·s que compte la ville. Il s'agit d'un report particulièrement dommageable en cette année de crise sociale qui aurait pu permettre à des milliers d'étudiant·e·s de voir leur condition s'améliorer dès la rentrée de septembre.

19 - Toulon : la plus forte augmentation du coût des loyers en France

Loyer moyen mensuel	483€ (+6,15%)
Transports annuel	174€ (=)
Coût de la vie moyen	+4,85%

Avec une hausse de 6,15% contre 0,03% au niveau national, Toulon est la ville où le coût moyen du logement étudiant augmente le plus cette année, atteignant des loyers qui sont d'autant plus disproportionnés au regard de la taille de la ville. Cette explosion du coût des loyers entraîne une hausse du coût de la vie largement supérieure à la moyenne nationale (+4,85% contre +2,50%). L'abonnement annuel dans les transports en commun demeure également élevé au regard de l'infrastructure de la ville, d'autant plus qu'aucun tarif boursier n'est proposé. La ville doit prendre des mesures fortes pour lutter contre la précarité étudiante.

20 - Toulouse : une grande ville qui demeure abordable mais dont la situation se détériore faute de politiques

Loyer moyen mensuel **488€ (+1,46%)**

Transports annuel **108€ (+5,88%)**

Coût de la vie moyen **+2,47%**

Même si les tarifs dans les transports en commun demeurent faibles pour les étudiant·e·s, Toulouse est l'une des villes où le prix de l'abonnement augmente le plus. Pour la seconde année consécutive, l'abonnement étudiant devient plus cher. Le tarif à 100€ par an avait été obtenu par l'UNEF sous la mandature 2008-2014, et une importante campagne avait eu lieu en 2015 pour maintenir le tarif que la municipalité voulait augmenter de manière significative. Depuis deux ans maintenant, la municipalité de Toulouse fait augmenter le tarif pour les étudiant·e·s et cette dynamique doit s'arrêter là afin de préserver un abonnement étudiant abordable pour tou·te·s.

Au niveau des loyers, l'augmentation est plus importante qu'à l'échelle nationale avec une hausse de 1,46% contre 0,03%. Le loyer ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années, pourtant la majorité municipale a annoncé il y a plusieurs mois refuser la mise en place de l'encadrement des loyers, nécessaire à la lutte contre l'inflation et donc contre la précarité étudiante.

Si Toulouse demeure encore aujourd'hui l'une des grandes villes les plus abordables pour les étudiant·e·s, cela cessera d'être le cas si aucune politique volontariste de lutte contre la précarité étudiante n'est mise en œuvre. Le coût de la vie étudiante y progresse déjà depuis plusieurs années

21 - Nantes : une baisse importante du coût des transports mais une hausse du montant des loyers

Loyer moyen mensuel **458€ (+3,62%)**

Transports annuel **224€ (-7,71%)**

Coût de la vie moyen **+3,34%**

La hausse du coût des loyers est largement supérieure à la moyenne nationale avec 3,62% contre 0,03%. L'encadrement des loyers y est nécessaire afin de limiter une inflation constante et assurer un prix des logements abordables au plus grand nombre d'étudiant·e·s.

Le coût des transports chute de 7,71%, une bonne nouvelle pour les milliers d'étudiant·e·s nantais·es ; l'UNEF salue cette mesure.

22 - Grenoble : une augmentation du prix des logements

Loyer moyen mensuel	448€ (+1,59%)
Transports annuel	150€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,51%

Grande ville étudiante, Grenoble se situe plutôt bas dans le classement, notamment en raison d'un coût annuel des transports faible. Les loyers augmentent cependant de manière plus importante que la moyenne nationale avec une hausse de 1,59% contre 0,03% ; toutefois, la récente annonce de la mise en place de l'encadrement des loyers devrait pouvoir permettre de limiter l'inflation du prix des logements pour les étudiant·e·s.

23 - Rennes : un coût des transports en baisse mais qui demeure élevé

Loyer moyen mensuel	438€ (+2,34%)
Transports annuel	227€ (-10,73%)
Coût de la vie moyen	+2,61%

La baisse de 10,73% des transports à Rennes est une bonne chose, cependant l'abonnement annuel demeure élevé au regard d'autres grandes villes telles que Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). La municipalité doit poursuivre dans cette dynamique de baisse du coût des transports. Le montant moyen des loyers augmente quant à lui de 2,34% contre 0,03% ; afin de limiter l'inflation des loyers et pour permettre à plus de jeunes et d'étudiant·e·s de pouvoir se loger sans que le montant des loyers ne pèse trop lourd dans le budget, il est nécessaire que l'encadrement des loyers puisse y être instauré.

24 - Rouen: des transports toujours trop élevé et un manque d'effort de la collectivité

Loyer moyen mensuel	434,00€ (1,17%)
Transports annuel	247,50€ (=)
Coût de la vie moyen	2,29%

Le coût des transports à Rouen reste très élevé en comparaison à des grandes villes comme Toulouse (108€), pourtant aucune évolution n'est à constater sur les transports alors même que la crise sociale nécessite des mesures de lutte contre la précarité. De la même manière, les prix des logements sont élevés en raison du nombre d'étudiant·e·s dans la ville, il y a une nécessité à mettre en place un encadrement des loyers ainsi que l'augmentation de logements CROUS.

25- Chambéry: un coût de la vie encore trop élevé pour une ville moyenne

Loyer moyen mensuel	437€ (+2,82%)
Transports annuel	187€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,14%

Chambéry est une ville moyenne qui reste chère pour les étudiant·e·s, notamment avec une hausse du prix des loyers largement supérieure à la moyenne nationale et un prix des transports plus élevé que certaines grandes villes comme Toulouse (108€) ou Grenoble (150€) qui ont un réseau de transport plus développé. Il est nécessaire que la municipalité prenne des mesures afin de réduire le coût de la vie pour les étudiant·e·s.

26- Avignon: une forte augmentation du prix des loyers

Loyer moyen mensuel	426€ (+2,40%)
Transports annuel	200€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,93%

Le prix des loyers à Avignon connaît une hausse importante, ce qui est un problème quand on sait que le loyer représente le premier poste de dépenses pour les étudiants. Les étudiant·e·s avignonnais·es subissent les effets d'une ville aux loyers élevés, ce qui pousse un certain nombre d'entre eux à rester vivre chez leurs parents. L'université d'Avignon compte une proportion d'étudiant·e·s étranger·ère·s importante et, en raison de leur nationalité, ces étudiant·e·s ont accès à très peu d'aides sociales. Cette situation conduit pour certain·e·s d'entre eux·elles à rencontrer des difficultés pour se loger. Le coût des transports est également particulièrement élevé pour une ville de la taille d'Avignon, et le réseau assez peu développé. Ces deux facteurs poussent les étudiant·e·s à vivre en périphérie ou dans les villes proches, notamment chez leurs parents, et à utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer.

27 - Orléans : une ville qui cumule hausse des loyers et des transports

Loyer moyen mensuel	426€ (+3,65%)
Transports annuel	189€ (+1,61%)
Coût de la vie moyen	+3,58%

Orléans est cette année l'une des rares villes de France à cumuler une hausse des loyers et une hausse des transports. Alors que nous vivons une période où la précarité étudiante explose, la municipalité doit prendre des mesures visant à réduire le coût de la vie étudiante sur son territoire, d'autant plus qu'Orléans compte de nombreux·ses étudiant·e·s. Un grand nombre de ville ont fait le choix cette année de ne pas augmenter le coût des transports, voire de les réduire, cependant Orléans n'en fait pas partie.

28 - Metz : une baisse importante du coût des transports

Loyer moyen mensuel	424€ (=)
Transports annuel	207€ (-8,31%)
Coût de la vie moyen	+1,55%

Metz est l'une des villes qui a réduit de manière significative le coût de l'abonnement annuel de transports en commun avec une baisse de 8,31%. La ville a également baissé dans les mêmes proportions son tarif pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. Néanmoins, les efforts peuvent se poursuivre puisque Metz possède des tarifs qui demeurent élevés au regard de certaines grandes villes comme Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). Au niveau des loyers, Metz est la seule ville universitaire de France où les loyers stagnent et demeurent établis en moyenne à 424€. Ces deux facteurs expliquent que la ville voit le coût de la vie étudiante augmenter très en deçà de la moyenne nationale avec une hausse de 1,55% contre 2,5%.

29 - Reims : explosion du coût des loyers et une évolution du coût de la vie supérieure à la

Loyer moyen mensuel	419€ (+4,49%)
Transports annuel	264,60€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,92%

Reims voit le prix moyen des loyers exploser de 18€ par mois en moyenne, soit une hausse de 4,49% contre 0,03% au niveau national. C'est notamment ce qui explique que la hausse du coût de la vie à Reims est cette année plus élevée qu'à l'échelle nationale : 3,92% contre 2,50%. Au niveau des transports, les coûts n'augmentent pas cependant l'abonnement annuel demeure élevé au regard de certaines grandes villes comme Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). La municipalité doit faire un effort pour réduire le coût des transports, d'autant plus que la ville ne propose pas de tarif boursier.

30 - Amiens : une hausse du coût des loyers supérieure à la moyenne nationale

Loyer moyen mensuel	422€ (+1,69%)
Transports annuel	195,60€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,58%

A Amiens, le coût des loyers augmente de 1,69% contre 0,03% au niveau national, ce qui constitue une difficulté supplémentaire pour les étudiant·e·s en cette année de crise sociale. L'abonnement annuel des transports reste quant à lui élevé au regard de certaines autres grandes villes telles que Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€).

31 - Tours : une évolution du prix des loyers largement supérieure à la moyenne nationale

Loyer moyen mensuel	418€ (+3,47%)
Transports annuel	230€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,44%

A Tours, le prix du loyer a augmenté de 168€ par an, soit une hausse de 3,47%, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne nationale de +0,03%. Le coût de l'abonnement dans les transports en commun y est également important au regard de certaines grandes villes telles que Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€) ; la ville doit donc agir sur le coût des transports afin de réduire la précarité étudiante. Le coût de la vie augmente cette année de 3,44% contre 2,50% à l'échelle nationale, ce qui fait que Tours passe de la 35ème à la 31ème place du classement.

32 - Dijon : des transports qui demeurent beaucoup trop élevés

Loyer moyen mensuel	409€ (+1,24%)
Transports annuel	315€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,35%

Bien que Dijon se situe plutôt bas dans le classement, la ville possède un tarif dans les transports en commun beaucoup trop élevé au regard de plusieurs grandes villes universitaires françaises : Lille (312€), Strasbourg (276€), Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou encore Toulouse (108€). En effet, bien que la ville soit la 32ème du classement, en terme de prix des transports, elle se classe 11ème au niveau national et 2ème en Province juste après Lyon avec 325€. Même avec la mise en place du tarif boursier à 180€, celui-ci demeure plus élevé que dans certaines grandes villes comme Lyon (100€). La ville doit donc travailler à la mise en place d'une réduction des tarifs dans les transports en commun.

La hausse du coût des logements est également supérieure à la moyenne nationale avec 1,24% contre 0,03%.

33 - Nancy : hausse importante du coût des loyers

Loyer moyen mensuel	412€ (+2,74%)
Transports annuel	258€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,09%

A Nancy, le montant moyen des loyers augmente de 132€ par an, soit une hausse de 2,74% contre 0,03% à l'échelle nationale. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires ; Nancy compte plus de 50 000 étudiant·e·s, ce qui fait augmenter considérablement le prix des petites surfaces et sans une extension de la possibilité de mettre en œuvre l'encadrement des loyers dans l'ensemble des villes universitaires, les étudiant·e·s nancéien·ne·s verront le coût moyen de leur loyer sans cesse augmenter.

Au niveau des transports, la ville possède un tarif étudiant (258€) et un tarif boursier (204€) qui n'évoluent pas mais qui demeurent toutefois élevés au regard de certaines autres grandes villes comme Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). De plus, la ville n'a pas fait le choix, contrairement à Montpellier, de répercuter la mise en place de la gratuité des transports dans le week-end sur le coût de l'abonnement annuel ; grâce à cette mesure, le coût des transports à Montpellier avait diminué de 10% en 2020. La municipalité doit donc travailler à la mise en place progressive d'une réduction des tarifs dans les transports en commun pour les étudiant·e·s !

34 - Le Havre : un coût de la vie supérieur à la moyenne nationale et des loyers en forte augmen-

Loyer moyen mensuel	409€ (+2%)
Transports annuel	240€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,73%

Au Havre, le coût de la vie demeure inférieur à la moyenne nationale, cependant le loyer moyen augmente de 96€ par an, soit une hausse de 2% contre 0,03% à l'échelle nationale. Au niveau des transports, le tarif annuel de 240€, sans tarif boursier, demeure important comparé à certaines grandes villes universitaires telles que Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). La ville doit donc travailler à une réduction du coût des transports en commun.

35 - Caen : une baisse majeure du prix des transports en commun

Loyer moyen mensuel	409€ (-0,24%)
Transports annuel	220€ (-14,57%)
Coût de la vie moyen	+1,26%

Caen est l'une des seules villes de France où le loyer moyen diminue, avec une légère baisse de 0,24%, ce qui représente 12€ d'économie à l'année pour les étudiant.e.s. Le coût des transports, quant à lui, baisse de façon significative : 14,57%, ce qui est une très bonne nouvelle dans la lutte contre la précarité étudiante. Néanmoins, la municipalité doit poursuivre cet effort de diminution du coût des transports puisque elle ne propose pas de tarif boursier et que l'abonnement demeure plus élevé que dans certaines grandes villes universitaires telles que Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€).

36 - Nîmes : des loyers en hausse

Loyer moyen mensuel	411€ (+1,23%)
Transports annuel	160€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,38%

La ville de Nîmes voit ses loyers moyens pour les étudiant-e-s augmenter de 1,23% contre 0,03% au niveau national, ce qui correspond à une hausse de 60€ par an. L'extension de l'encadrement des loyers dans les villes universitaires de taille moyenne est donc une nécessité afin de limiter l'inflation constante du prix des loyers. L'abonnement dans les transports en commun, lui, n'évolue pas, mais demeure plus élevé que dans une grande ville comme Toulouse et ses 108€ à l'année pour une infrastructures beaucoup plus développée ; la municipalité doit donc travailler à une réduction progressive du coût des transports en commun, d'autant plus qu'elle ne propose pas de tarif boursier.

37 - Angers : une explosion du coût des loyers

Loyer moyen mensuel	398€ (+4,74%)
Transports annuel	240€ (=)
Coût de la vie moyen	+4,03%

Angers illustre la nécessité d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires afin de réduire la précarité étudiante puisque le loyer moyen a explosé de 216€ par an, soit une hausse de 4,74%. Cette explosion des loyers explique en bonne partie une hausse du coût de la vie largement supérieure à l'échelle nationale avec 4,03% contre 2,50%. La municipalité peut en revanche travailler sur le coût de l'abonnement dans les transports en commun qui, avec 240€ par mois, demeure supérieure à de grandes villes telles que Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€).

38 - Mulhouse : explosion du coût des loyers

Loyer moyen mensuel	401€ (+4,43%)
Transports annuel	189€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,91%

Mulhouse est une ville étudiante où les loyers explosent de 204€ par an, soit une hausse de 4,43%. Ville de taille moyenne, elle illustre parmi d'autres la nécessité d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires afin de limiter l'inflation du coût de la vie pour les étudiant·e·s. De même, au niveau des transports, la ville possède un abonnement étudiant élevé avec 189€, et sans tarif boursier, comparé à des grandes villes étudiantes aux abonnements moins élevés tels que Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). La ville doit donc faire un effort afin de réduire le coût de la vie étudiante en abaissant le montant de l'abonnement dans les transports en commun.

39 - Clermont-Ferrand : plus forte hausse du coût des transports en France cumulée à une hausse des loyers

Loyer moyen mensuel	392€ (+2,35%)
Transports annuel	261,60€ (+6,34%)
Coût de la vie moyen	+3,07%

Clermont-Ferrand est non seulement l'une des seules villes de France à cumuler une augmentation des loyers et des transports, mais aussi la ville de France où les transports augmentent le plus ; l'abonnement annuel pour les étudiants, y compris pour une grande partie des boursier·ère·s, y est plus élevé que dans des villes telles que Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). La ville fait le choix de cette augmentation alors que la précarité étudiante explose partout en France.

40 - Besançon : un coût des transports supérieur aux grandes villes universitaires

Loyer moyen mensuel	389€ (+1,04%)
Transports annuel	280€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,29%

Le loyer moyen à Besançon augmente de manière plus importante que la moyenne nationale avec une hausse de 1,04% contre 0,03%. Cependant, le principal problème en matière de coût de la vie étudiante à Besançon réside dans le tarif pour les transports en commun. Non seulement la ville n'offre aucun tarif boursier, mais avec 280€ à l'année, Besançon se place 4ème ville de Province au coût des transports les plus élevés, et bien avant certaines grandes villes telles que Bordeaux (244,8€), Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€).

41 - Pau : une explosion du coût des loyers

Loyer moyen mensuel	378€ (+3%)
Transports annuel	139€ (=)
Coût de la vie moyen	+3,26%

Pau fait partie des villes moyennes qui illustrent la nécessité d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires afin de réduire la précarité étudiante ; en effet, avec une hausse des loyers de 3% cette année contre 0,03% à l'échelle nationale, soit une hausse brute de 132€ par an, alors que le logement représente plus de 60% des dépenses des étudiant·e·s, il est nécessaire de réduire les inflations constantes du prix des logements dans certaines villes moyennes. Au niveau des transports, Pau ne propose pas de tarif boursier, il est donc nécessaire que la municipalité se penche sur le sujet.

42 - Perpignan : une légère hausse du coût de la vie

Loyer moyen mensuel	379€ (-2,32%)
Transports annuel	90€ (-39,39%)
Coût de la vie moyen	+0,11%

Les étudiant·e·s perpignanais·es voient leur coût de la vie augmenter que très légèrement de 0,11% en raison d'une baisse substantielle du montant des loyers de 2,32%, soit 108€ par an, et un abonnement dans les transports en commun qui passe de 149€ à 90€. Ces évolutions font que Perpignan passe de la 40ème à la 42ème place du Classement des villes entre 2020 et 2021.

43 - Brest : des transports qui demeurent trop élevés

Loyer moyen mensuel	359€ (+1,13%)
Transports annuel	270€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,38%

Brest se place 43ème sur 47 dans notre classement en raison d'un coût de la vie relativement faible, notamment au niveau du prix moyen des loyers. Cependant, il est nécessaire d'être vigilant puisque le montant des loyers à Brest augmente régulièrement et cette année la hausse se situe à 1,13% contre 0,03% à l'échelle nationale. Le coût des transports y est également élevé en comparaison de d'autres grandes villes universitaires telles que Bordeaux (244,8€), Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). L'UNEF salue cependant la mise en place d'un tarif boursier à 191€ qui permet de réduire le coût annuel des transports pour ces étudiant·e·s de 29,26%.

44 - Le Mans : les loyers les moins chers de France

Loyer moyen mensuel	353€ (+1,73%)
Transports annuel	259,80€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,66%

Malgré le fait que Le Mans demeure la ville où les loyers pour les étudiant·e·s sont les moins élevés de France avec 353€ par mois, le prix du logement augmente de 1,73% contre 0,03% à l'échelle nationale. Il est donc nécessaire d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires afin de limiter les inflations du montant des loyers. En revanche, les transports au Mans demeurent considérablement élevés comparé à de grandes villes universitaires telles que Bordeaux (244,8€), Marseille (220€), Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€), d'autant plus que la ville ne propose aucun tarif boursier. Il est donc nécessaire que la ville travaille à une réduction du coût des transports pour les étudiant·e·s.

45 - Saint-Etienne : une division par deux du coût des transports

Loyer moyen mensuel	364€ (+0,55%)
Transports annuel	110€ (-48,36%)
Coût de la vie moyen	+1,04%

Saint-Etienne est une des villes qui a fait le plus pour la réduction du coût de la vie étudiante en divisant par deux le coût annuel des transports qui passent donc de 213€ à 110€ à l'année. L'UNEF salue cette mesure salubre pour les milliers d'étudiant·e·s stéphanois·es et qui fait passer la ville de 42ème à 45ème dans le Classement des villes entre 2020 et 2021 avec une hausse du coût de la vie en deçà de la moyenne nationale (+1,04% contre +2,50%).

46 - Poitiers : parmi les villes les moins chères de France pour les étudiant·e·s mais avec une forte

Loyer moyen mensuel	356€ (+2,59%)
Transports annuel	200€ (+0,05%)
Coût de la vie moyen	+3,06%

Poitiers est la seconde ville la moins chère de France pour les étudiant·e·s, cependant deux éléments viennent noircir ce tableau. Premièrement, une inflation des loyers de 2,59% contre 0,03% à l'échelle nationale, soit une hausse brute de 108€ par an. Poitiers illustre la nécessité, comme d'autres villes, d'étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires de France afin de limiter l'inflation constante du prix des logements de petites surfaces, notamment dans des villes très étudiantes. Deuxièmement, le coût annuel des transports qui s'établit cette année à 200€ par an, soit plus que certaines grandes villes universitaires telles que Montpellier (176,4€) ou Toulouse (108€). De plus, la ville ne propose pas de tarif pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. La municipalité doit donc travailler à une réduction du coût des transports pour les étudiant·e·s.

47 - Limoges : demeure la ville la moins chère de France pour les étudiant·e·s

Loyer moyen mensuel	357€ (+0,56%)
Transports annuel	90€ (=)
Coût de la vie moyen	+2,16%

Limoges demeure encore une fois cette année la ville la moins chère de France pour les étudiant·e·s ; elle propose également le tarif dans les transports en commun le moins élevé de France, avec Perpignan, pour un montant annuel de 90€. Le loyer moyen y est également l'un des moins chers de France : Limoges se place en effet 3ème dans le classement des villes aux loyers étudiant·e·s les moins élevés.

Qu'est ce que l'UNEF ?

L'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) est le principal syndicat étudiant français. Présent dans la plupart des villes universitaires, l'UNEF s'investit pour les conditions de vie et d'études des étudiant·e·s de l'enseignement supérieur. Organisation indépendante des syndicats professionnels et des mouvements politiques, réunissant les étudiant·e·s de toutes les villes et toutes les filières, l'UNEF s'organise en sections locales pour défendre au mieux les intérêts matériels et moraux des étudiant·e·s sur chaque territoire.

Informer



Être étudiant·e est synonyme de difficulté quotidienne. Par son activité, l'UNEF permet à ses adhérent·e·s de se former sur le système universitaire. L'UNEF informe également les étudiant·e·s de leurs droits : accès aux aides sociales, droits durant les études et les examens, procédures administratives pour les étudiant·e·s étranger·ère·s, droit à la poursuite d'études, etc.

Défendre les droits des étudiant·e·s



La présence quotidienne sur les campus font de l'UNEF l'unique syndicat étudiant militant activement pour l'amélioration de nos droits. Problèmes de logement, de bourse ou encore d'examen, la vocation première du syndicat est d'accompagner les étudiant·e·s dans leurs difficultés face aux universités et aux administrations.

L'UNEF milite également pour améliorer les conditions de vie et d'études et étudiant·e·s par la mise en place de politiques publiques. Pour se faire, l'UNEF interpelle les pouvoirs publics : gouvernement, collectivités territoriales, CROUS et établissements de l'enseignement supérieur. A titre d'exemple, sur l'année universitaire 2020-2021, l'UNEF a mener une bataille judiciaire sur la question du contrôle continu pour les étudiant·e·s en BTS ainsi que contre la réforme PASS / LAS afin de garantir une égalité d'accès aux études et aux examens pour tou·te·s. Pour lutter contre la précarité étudiante, l'UNEF s'est également mobilisée pour le restaurant universitaire à 1 euro pour tou·te·s ainsi que contre sa suppression ou encore pour que des aides financières supplémentaires soient versées aux étudiant·e·s dans le besoin.

Organiser la solidarité



L'UNEF cherche à créer un écosystème solidaire sur les campus via notamment la mise en place de permanences syndicales pour répondre aux questions des étudiant·e·s, un travail régulier avec les associations afin de dynamiser les campus universitaires ou encore via l'organisation de bourses aux livres à la rentrée. En cette année 2020-2021, l'UNEF a par exemple été particulièrement mobilisée sur l'organisation de distributions alimentaires pour les étudiant·e·s en situation de précarité.

**REJOINS LA FORCE
DU COLLECTIF !**

Notre partenaire :

LocService.fr

Location & Colocation entre particuliers

Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService créé il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement appartements, maisons, studios, chambres, meublés ou colocations. Le site, qui compte près de 1,8 million d'utilisateurs particuliers à son actif et 94 % d'avis favorables, a été classé en 2020 pour la troisième fois dans le top 500 des « Champions de la Croissance » réalisé par Les Echos.

Twitter : @LocService_fr

Annexe : Evolution des villes dans le classement entre 2020 et 2021

Ville	Classement 2020	Classement 2021	Evolution
Paris	1	1	=
Nanterre	2	2	=
Créteil	3	3	=
Champs sur marne	5	4	+1
Saint Denis	6	5	+1
Guyancourt	4	6	-2
Evry	10	7	+3
Orsay	8	8	=
Nice	9	9	=
Cergy	7	10	-3
Lyon	11	11	=
Bordeaux	12	12	=
Aix en Provence	13	13	=
Marseille	14	14	=
La Rochelle	18	15	+3
Lille	15	16	-1
Strasbourg	17	17	=
Montpellier	16	18	-2
Toulon	20	19	+1
Toulouse	19	20	-1
Nantes	21	21	=
Grenoble	22	22	=
Rennes	24	23	+1
Rouen	23	24	-1
Chambery	26	25	+1
Avignon	27	26	+1
Orleans	30	27	+3
Metz	25	28	-3
Reims	32	29	+3
Amiens	28	30	-2
Tours	35	31	+4
Dijon	29	32	-3
Nancy	33	33	=

Le Havre	31	34	-3
Caen	34	35	-1
Nîmes	36	36	=
Angers	41	37	+4
Mulhouse	39	38	+1
Clermont Ferrand	38	39	-1
Besancon	37	40	-3
Pau	43	41	2
Perpignan	40	42	-2
Brest	44	43	+1
Le Mans	45	44	+1
St Etienne	42	45	-3
Poitiers	46	46	=
Limoges	47	47	=

RETROUVEZ-NOUS SUR



WWW.UNEF.FR



[@UNEf](https://twitter.com/UNEf)



[@UNEf_](https://www.instagram.com/UNEf)



[@UNEf.FR](https://www.facebook.com/UNEf.FR)



Attachée de presse :
ELISABETH ABANDA-AYISSI
06 03 55 45 28
PRESSE@UNEf.FR



**Classement des villes
selon le coût de la
vie étudiante
2021**